



Communiqué de Presse

L'intersyndicale **CFDT, UNSA, SNB/CFE-CGC et CGT** appelle à la **grève** les salariés du **Crédit Mutuel Arkéa** le **mardi 19 décembre 2023**, en vue de compenser pour partie **la perte de pouvoir d'achat** par le versement d'une **prime PPV** en décembre 2023, préalablement aux négociations d'**Augmentations Générales des salaires** qui se dérouleront début 2024.

Banques	Prime PPV décembre 2023
CM Alliance Fédérale	3000€
CM Océan	2600€
Banques Populaires	de 500€ à 2600€ selon les régions
BNP Paribas	1000€
Société Générale	800€
Caisse d'Epargne BPL	1000€
LCL	500 €

Les salariés et les **4 Organisations Syndicales** veulent mettre leur direction devant ses **contradictions**.

- D'une part, au cours des réunions de personnel de ce mois de décembre, la **direction félicite les équipes** pour le bon travail et leurs résultats sur l'année 2023.
- D'autre part, la direction refuse de verser aux salariés cette Prime de Partage de la Valeur, alors même que **les cadres dirigeants se sont octroyés un abondement de 3519€ en novembre 2023**, et que nombre d'autres banques ont pris la décision de verser cette prime au bénéfice de leurs salariés.

Pourtant, notre **entreprise à missions** s'est fixée comme objectif de **partager la valeur créée** avec les salariés et les sociétaires. Pour mémoire, le résultat semestriel du groupe est de **203 M€** (arrêtés au 30 juin 2023).

Enfin, si la banque se dit systématiquement soucieuse de sa marque employeur et de sa position sur la place, au sujet de cette prime, force est de constater qu'à ce jour **le Crédit Mutuel Arkéa se démarque pourtant négativement par rapport aux autres établissements bancaires**.

Cet écart entre les objectifs affichés et la réalité est inacceptable !

C'est pour toutes ces raisons que l'intersyndicale convie les salariés à se joindre aux rassemblements prévus au **Siège du Relecq Kerhuon** et au CMSO au siège de **Pessac** et de **Grand Girac à Angoulême**, à partir de **10h30**